

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

40^e SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE
DE L'UNESCO

Paris, du 12 au 27 novembre 2019

Allocution
du Professeur Koffi AKPAGANA,
Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,
Président de la commission nationale togolaise
pour l'UNESCO

- Madame la Présidente de la conférence générale,
- Monsieur le Président du conseil exécutif,
- Madame la Directrice générale,
- Excellences, Mesdames, Messieurs les ministres, chefs de délégation,
- Honorables délégués,
- Mesdames, Messieurs.

La 40^e session de la Conférence générale qui ouvre ses assises me donne l'agréable occasion de vous adresser, au nom du Président de la République et du gouvernement les salutations fraternelles du peuple togolais.

C'est un honneur et un privilège pour moi de prendre la parole devant cette auguste assemblée pour vous délivrer le message de paix des plus hautes autorités de mon pays et réaffirmer l'attachement du peuple togolais aux valeurs de l'Organisation.

Je voudrais d'abord, féliciter Monsieur le (Madame la) Président (e) pour son élection à la tête de la 40^e session de la Conférence générale.

Je tiens ensuite à saluer Madame ZOHOUR Alaoui, Présidente sortante, pour sa contribution aux avancées de la mission de l'Organisation durant son mandat.

Je saisis enfin l'opportunité pour féliciter madame la Directrice générale et son équipe pour le travail réalisé à la tête de l'UNESCO depuis deux ans, marqué par l'élaboration et la mise en œuvre du processus de transformation stratégique.

Monsieur le (Madame la) Président (e),

La présente session de la conférence générale se tient dans un contexte où les défis mondiaux à relever sont multiples rendant la mission de l'Organisation toujours d'actualité.

En effet, le monde est en proie à une recrudescence de la haine, du racisme, de l'intolérance et de l'extrémisme violent. Nous avons encore en mémoire

l'agression verbale puis physique dont Mamoudou Barry, le jeune universitaire guinéen a été victime dans la banlieue de Rouen et qui a occasionné son décès.

Et s'agissant du terrorisme, il ne se passe plus une semaine sans que soit signalée une attaque terroriste particulièrement en Afrique de l'ouest. C'est ainsi qu'un prêtre espagnol ayant longtemps servi dans mon pays a été assassiné en février dernier, à la frontière entre, le Burkina Faso et le Togo. Mon pays a été obligé de renforcer sa présence militaire à la frontière nord, avec à la clé, l'arrestation de plusieurs présumés Djihadistes.

La haine, le racisme, l'intolérance, l'extrémisme violent, circulent également sur les réseaux sociaux, s'exprimant de différentes manières, et parfois à travers les discours des dirigeants politiques.

A ces phénomènes extrêmes, s'ajoutent des anomalies climatiques qui ne cessent de prendre de l'ampleur ces derniers temps. On se souvient du cyclone violent, d'une intensité rare survenu en avril dernier en Afrique australe, occasionnant de pertes en vies humaines et jetant des milliers de personnes dans la misère, ou encore de l'ouragan Dorian, le plus violent jamais enregistré depuis 40 ans, qui a semé, début septembre 2019, le chaos sur l'archipel des Bahamas.

Le mois de juillet 2019 a été marqué par une canicule exceptionnelle en Europe et juillet a été également enregistré comme le mois le plus chaud jamais mesuré dans le monde.

Voilà des défis non exhaustifs auxquels se heurtent aujourd'hui les sociétés humaines et qui constituent des obstacles à la paix mondiale. Il faut que cela change. Dans la recherche des solutions il y a lieu de changer de paradigmes et la nécessité d'adopter une approche inclusive, multilatéraliste.

Monsieur le (Madame la) Président (e),

Face à ces défis, mon pays soutient le processus de transformation stratégique en cours à l'UNESCO, en vue de s'adapter efficacement aux changements mondiaux de plus en plus rapides et complexes en améliorant les moyens d'action, en renforçant et en ajustant le contenu des programmes.

En plus, ce processus de transformation stratégique a le mérite d'être aligné sur la réforme en cours du système des Nations Unies pour le développement définie dans le rapport de décembre 2017 du secrétaire général sur le « repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du programme 2030 : notre promesse d'une vie dans la dignité, la prospérité et la paix sur une planète en bonne santé ».

L'UNESCO doit donc être au centre d'un échange mondial d'idées et de recherche de solutions aux défis du XXI^e siècle pour construire un avenir plus humain.

Elle doit continuer à soutenir les Etats membres en développement et les petits Etats insulaires en développement dans la mise en œuvre des ODD.

Il y a lieu de maintenir et de consolider, par ailleurs, le programme d'éducation en vue de développement durable, celui d'éducation à la citoyenneté mondiale et enfin la politique de la jeunesse qui met l'accent sur l'engagement civique et citoyen des jeunes pour un changement social positif.

En sciences, l'UNESCO doit servir de plateforme à l'affirmation de l'intelligence artificielle et veiller à ses applications dans l'éducation mais aussi dans ses autres domaines de compétences en respectant l'éthique et la dignité humaine.

C'est pourquoi mon pays suggère que tous ces programmes soient réaffirmés dans le prochain document C4, stratégie à moyen terme, dont la collecte des données et la consultation commenceront l'année prochaine pour son élaboration.

Mon pays suit les changements profonds qui se produisent dans de nombreux secteurs et s'adaptent au rythme de tels changements en obtenant des résultats significatifs au profit de sa population.

Toutefois, ce qui est accompli grâce aux efforts importants doit être amélioré.

Ainsi, le plan national de développement (PND) officiellement lancé par le Président de la République le 04 mars 2019, permettra de faire face aux défis qui se présentent. Il s'inscrit dans le cadre de l'agenda 2030 des Nations Unies et dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Il établit un juste

équilibre entre les piliers économiques sociaux et environnementaux, condition nécessaire au changement de modèle de développement. Et comme le souligne le Président de la République Togolaise, il s'agit d'« un nouveau pacte social pour le développement ». C'est un document stratégique de lutte contre la pauvreté, de lutte contre les inégalités basées sur le genre et de création d'emplois pour les jeunes. Il fait de l'éducation et de la formation professionnelle un levier pour le développement du pays.

En ma qualité de président de la commission nationale pour l'UNESCO, je voudrais exprimer ma gratitude à Madame la Directrice Générale pour la bienveillante attention accordée à nos requêtes pendant le premier exercice de ce biennium et le projet UNESCO/Chine pour le renforcement des capacités des enseignants par les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Ces requêtes approuvées ont permis de donner plus de visibilité aux actions de l'UNESCO dans mon pays, dans ses domaines de compétences.

Il s'agit entre autres, de la création de jardins botaniques dans deux établissements secondaires, de l'élaboration des normes d'une école inclusive ou encore de la 5^e édition du camp des sciences pour les jeunes filles destinées à les sensibiliser à s'orienter vers les filières scientifiques dans le cadre du programme sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM) de l'UNESCO.

Je me félicite du fait que dans la perspective d'une ouverture de l'Enseignement supérieur togolais sur le monde universitaire international, avec pour corollaire, la perspective d'une mobilité plus accrue des enseignants chercheurs et des étudiants, Son Excellence Monsieur le Président de la République, ait procédé à la ratification de la Convention Révisée sur la Reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'Enseignement Supérieur dans les Etats d'Afrique, adoptée à Addis-Abeba, le 12 décembre 2014.

S'agissant de la culture, mon pays a reçu de l'aide pour la réforme de la commission nationale du patrimoine culturel et de l'assistance d'experts pour évaluer les dégâts causés par les pluies diluviennes, sur le site du KOUTAMMAKOU, patrimoine inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Enfin, dans le domaine de la communication et de l'information, le gouvernement continue de promouvoir la liberté d'expression et d'information en renforçant la haute autorité de l'audiovisuel et de la communication, organe de régulation des médias pour lui permettre de s'adapter aux nouveaux supports et aux nouveaux usages. « La liberté de la presse et de la communication est un ciment de l'efficacité de l'action publique, dès lors qu'elle est exercée avec professionnalisme, responsabilité, conscience, objectivité et neutralité » a dit le chef de gouvernement togolais.

Monsieur le (Madame la) Présidente(e), avant de terminer mon propos, je voudrais vous assurer de l'appui de mon pays au projet de programme et de budget, second exercice biennal 2020-2021.

Je vous remercie de votre aimable attention.